Vent des Pallières

Le journal municipal de Saint Martin de Pallières - n°14 - décembre 2023

2	Saint Martin de Pallières, un village paisible face au tumulte du monde
3	Le cercle du Progrès, une transition éthique, une dynamique préservée
4	L'APEP et le CCAS, deux stuctures locales. Une pour nos enfants, l'autre pour nos ainés
5	Le Comité des Fêtes de Saint Martin de Pallières, une équipe au grand coeur
6	Saint Martin de Pallières en été, The Place to Be !
7	La CCPV, la police municipale, les listes électorales et le recensement. Tout le monde en parle !

VILLES & PAYS D'ART & D'HISTOIRE — Villages de Caractère du Var®

SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE

PROVENCE VERDON communauté de communes

Saint Martin de Pallières, un village paisible face au tumulte du monde

D’épreuves en espérance

Bernard de Boisgelin
Maire de Saint Martin de Pallières

Dans quelques jours, nous quitterons l’année qui s’achève avec l’espoir de connaitre en 2024, des moments plus sereins et plus heureux.
Les disparitions, trop nombreuses, de plusieurs de nos concitoyens qui nous étaient chers, parents ou amis, pèseront lourd sur le souvenir que nous garderons de cette période. Ils resteront en tous cas dans nos mémoires et notre affection.
La marche du monde ne nous enclint pas non plus à l’enthousiasme ni à l’optimisme. Mais la raison et la sagesse doivent nous inciter à prendre du recul et à relativiser la noirceur de l’actualité, dont nous sommes saturés sans répit, et la détresse inéluctable que l’on annonce à notre époque.
Ne perdons pas de vue la vie qui s’offre à nous ici et maintenant. Ne soyons pas blasés de ce qui fait notre quotidien : cette nature généreuse qui nous entoure, ces paysages préservés et rassurants de notre village, la chaleur humaine et l’attention que les habitants s’y témoignent.
La belle saison qui s’est achevée fut riche en manifestations et en occasions de passer ensemble des instants de partage et de réjouissance. Je souhaite qu’ils se prolongent pendant les fêtes à venir et que la joie se propage au sein de chacune de nos familles.
Notre village poursuit son cheminement à son rythme et en faisant au mieux malgré les règles, normes ou obligations administratives qui ne cessent de nous être imposées.
Le projet phare à venir est la réalisation d’un terrain multisport et l’aménagement du parking au carrefour de l’école. Cet équipement s’inscrira dans une optique de proximité et de partage avec l’école, la salle des fêtes et l’aire naturelle de la chapelle Saint Etienne.
Très prochainement, les revêtements de la Calade et de la rue du Bosso seront recouverts d’un nouvel enrobé bitumineux, venant conclure la réfection de l’ensemble des rues et places du village.
Enfin, nous avons bénéficié d’une aide d’État dans le cadre du "Fond vert" destiné aux économies d’énergie qui va nous permettre de rénover l’ensemble de l’éclairage public et de l’équiper en lampes Led.
Je souhaite rendre hommage à André Crespi qui, compte tenu de sa santé, a dû se résoudre avec Danielle, à quitter notre village et par conséquent son poste d’adjoint au sein du conseil municipal. Je le remercie pour son dévouement et sa participation à la bonne marche de notre commune pendant toutes ces années. Pascal Kinziger a accepté de prendre le relais et de le remplacer en tant que 1er adjoint. J’ai toute confiance en son implication au service de notre village et de ses habitants, ce qu’il a déjà largement prouvé depuis son installation à Saint Martin de Pallières, autant au sein du Comité des Fêtes que du suivi quotidien des travaux, des agents techniques ou des structures intercommunales dans lesquelles il représente la commune.
Dans ce contexte, je tiens à nouveau à remercier chaleureusement tous ceux qui donnent de leur temps, de leur énergie et de leur enthousiasme pour l’animation de notre village et contribuent à tisser les liens qui unissent les Saint Martinaises et les Saint Martinais et permettent de faire émerger le partage, la bienveillance et l’amitié entre tous.
Que cet esprit et cet art de vivre perdurent longtemps chez nous et augurent pour cette nouvelle année, de belles choses pour chacune de nos familles.

Le Cercle du Progrès, une transition éthique, une dynamique préservée

Lors de l'appel à projet lancé par la mairie au mois de juillet pour la reprise du Bistot de Pays, neuf candidats ont manifesté le désir de venir établir leur commerce dans notre village. Parmi les quatre projets riches en propositions, c'est celui de Cédric Lacaille qui a séduit un jury exigeant, soucieux de favoriser la qualité des services rendus aux Saint Martinais et de préserver la dynamique du Cercle.

RÉGINE HOUBEN DE BASTIANI, CONSEILLÈRE MUNICIPALE À SAINT MARTIN DE PALLIÈRES

Après trois belles années où Luisa, Camille, Lou, Manon et Quentin nous ont bichonné à l'aide de bons petits plats, de sourires et de convivialité, un vent d'aventure les emporte vers d'autres horizons florissants. Ainsi, c'est avec une immense tristesse que nous voyons partir une équipe de rêve qui au fil des saisons, s'est attelée sans relâche à animer le village de ses généreuses festivités, nous a rendu d'innombrables services et, a accueilli à bras ouverts le flâneur séduit par la douceur de notre charmant village. Maintenant que voici venu le moment tant redouté du départ, nous ne pouvons que leur dire « Au revoir chers amis, et bonne route ! ».
Difficile après tant de bienfaits et de chaleureux souvenirs d'effectuer une transition… Et pourtant !
Oh bonheur ! Un candidat à l'appel à projet lancé par la mairie, désire préserver la philosophie du Cercle du Progrès. Cédric Lacaille, originaire de Ginasservis est un jeune homme serein, formé au lycée hôtelier de Sisteron et qui, depuis cinq ans, est Caporal-chef au 7e Bataillon des chasseurs alpins.

Cédric Lacaille, originaire de Ginasservis est un jeune homme serein.

Cédric est passionné par sa région, il en connait les moindres recoins. Il sait les chemins de nos collines, les vieilles pierres de nos bâtisses, l'habileté de nos artisans et le labeur de nos producteurs. C'est à partir de notre terroir que Cédric entend composer une carte traditionnelle inspirée par des modes de cuisson locaux collectés au cours de sa carrière, signant ainsi une cuisine éthique, créative et conviviale.
Pour lui, « Le Cercle du Progrès est une adresse incontournable, il est à la fois le lieu de rendez-vous des Saint Martinais tout en étant un endroit ouvert au visiteur d'un jour ». Ainsi, pour préserver les liens intergénérationnels, Cédric compte bien contenter les joueurs de cartes, les chasseurs et les habitués en conservant l'esprit amical du Cercle. Il compte également satisfaire le tempérament festif des villageois et des touristes en proposant des évènements comme des marchés, des expositions et des concerts, invitant ainsi les artistes locaux à se produire allègrement sur une scène reconnue. D'après Cédric, nous trouverons au bistrot, « une ambiance chaleureuse l'hiver et une ambiance rafraîchissante l'été ».
Cédric souhaite enrichir l'épicerie de produits locaux tels que fruits et légumes, charcuterie et fromages, produits secs, miel, savons… mais également de produits de première nécessité. L'objectif étant ici de favoriser l'activité provençale tout en complétant ses rayons avec des produits du quotidien et cela à des prix toujours abordables. Le dépôt de pain lui, sera augmenté par la possibilité de commander des pains spéciaux et des viennoiseries auprès de la boulangerie Wilfo de Varages, et puisque nous sommes habitués à retirer nos colis et à déposer notre courrier au centre de notre village, le relais poste restera en place au bistrot. Dès lors, il nous sera possible de consulter sur place, de nombreux journaux et magazines comme Var Matin, Chasse et Pêche, Le Figaro, Le Monde et bien d'autres encore. Pour les plus fragiles qui ne pourraient se rendre au bistrot, Cédric organisera un service de portage de repas et de livraison à domicile.
Cédric ne sera pas seul à se lancer dans cette aventure, sa soeur Sophie, sapeur pompier volontaire, viendra le seconder en salle. Puis, l'équipe s'étoffera en saison avec une priorité pour les Saint Martinais qui en feraient la demande et, des stagiaires issus du lycée hôtelier de Sisteron.
Voici donc les grandes lignes esquissées par un candidat, qui eut le mérite de faire l'unanimité auprès du jury de sélection de projet pour le Cercle du Progrès. Nous étions quatre, Bernard de Boisgelin, Pascal Kinziger, Philippe Raynoird-Thall et moi-même. Notre choix s'est porté naturellement vers un candidat au grand coeur, capable de répondre aux attentes d'un village de caractère, de s'adapter aux conditions existantes et d'envisager un avenir dynamique. C'est pour ces raisons que le conseil municipal a soutenu notre choix à l'unisson.
À l'heure des adieux à une équipe formidable, nous voilà maintenant aux prises avec un étrange sentiment de regret mêlé à de l'impatience, celle de découvrir un nouveau projet ambitieux. Alors, en attendant janvier 2024 pour satisfaire notre immense curiosité, nous souhaitons à Cédric, la bienvenue chez nous !

LE CERCLE DU PROGRES
Place Majourale
83560 Saint Martin de Pallières
07 68 27 14 26

L'APEP et le CCAS, deux stuctures locales Une pour nos enfants, l'autre pour nos ainés

Faisant le grand écart entre les plus jeunes et nos seniors, l'APEP et le CCAS, organisent des évènements festifs. L'une a pour vocation de récolter des fonds au profit de l'éducation de nos enfants tout en créant des moments inoubliables. L'autre s'attelle à préserver la vie sociale et culturelle de nos anciens tout en portant une attention particulière aux plus fragiles et aux personnes isolées.

L'Association des Parents d'élèves des Pallières au service de l'éducation

QUENTIN RIPOLL PETIOT
PRESIDENT DE L'APEP

L'APEP est l'association des parents d'élèves des Pallières qui existe depuis maintenant 1 an. Ses membres mettent en place différentes actions (kermesse, vente de gâteaux, tombola, etc...) pour réunir des fonds qui permettront de créer des projets annuels ou exceptionnels pour les élèves de l'école de Saint-Martin de Pallières (événements, sorties, spectacles...). Il s'agit d'une démarche purement bénévole et solidaire, c'est pourquoi l'adhésion et la participation, même ponctuelle, des autres parents d'élèves est extrêmement précieuse pour mener à bien tous ces projets pour nos enfants. À la fin du mois de juin, l'APEP a proposé son tout 1er évènement avec une kermesse. Cette dernière s'est déroulée sur l'aire de la chapelle et a réuni une cinquantaine d'élèves et leurs familles autour de jeux divers (chamboule tout, enfarineur, course en sac etc), d'une tombola et d'un menu mettant en valeur des produits 100% locaux. Véritable moment de convivialité et de partage, cette kermesse est appelée à devenir une tradition annuelle, renforçant les liens au sein de la communauté éducative et créant des souvenirs indélébiles pour les élèves et leurs familles.

L'APEP / ape.pallieres@gmail.com
06 73 65 16 15

Le CCAS prend soin de nos ainés, des plus fragiles et des personnes isolées

GENEVIÈVE DAUPHIN
SECRÉTAIRE DE MAIRIE

Le Comité Communal d'Action Sociale se compose de cinq représentants du Conseil Municipal : Bernard de Boisgelin - Président de droit, Chrystel Nardella, Vice-Présidente, Mireille Aubregat, Christine Bertrand et Philippe Raynoird-Thal et de quatre représentants de la société civile : Véronique Bouchez, Danièle Crespi, Evelyne Kinziger et Régine Reymond.

Depuis le dernier numéro de "Vent des Pallières", les membres du CCAS ont eu à cœur de proposer des animations ou des sorties à nos ainés, âgés de 65 ans et plus, résidants permanents à Saint Martin de Pallières.
Pour eux, le 2 juin, la cité Phocéenne a été à l'honneur avec une visite de la Grotte Cosquer puis de la savonnerie "la Corvette". Entre les deux, nos seniors ont profité d'un très bon repas de midi aux Buffets du Vieux Port.
Ils ont également été conviés à un goûter de Noël festif avec visionnage d'un concert au profit des Restos du Cœur par la troupe des Enfoirés ainsi qu'un diaporama de photos des fêtes passées du village, le 21 décembre 2022 dans la salle polyvalente des Pallières.

Le 21 décembre 2022, plus de soixante colis de Noël ont été remis aux personnes présentes lors du goûter du CCAS ou apportés à ceux qui ne pouvaient pas se déplacer.

A cette occasion, plus de soixante colis de Noël ont été remis aux personnes présentes ou apportés à ceux qui ne pouvaient pas se déplacer… Goûter festif qui se renouvellera le mercredi 20 décembre 2023 avec, de nouveau des surprises, des cadeaux et de la bonne humeur apportés par les membres très actifs du CCAS. Membres très actifs en effet, dont les actions sont multiples et qui prennent soin des personnes fragiles et isolées, notamment tout au long de l'été dans le cadre du "plan canicule" en téléphonant ou en rendant visite à celles et ceux qui sont en souffrance lors des fortes chaleurs…

Dans les situations d'urgences, le CCAS apporte ponctuellement une assistance alimentaire ou matérielle aux personnes en difficulté.

Le CCAS apporte également et ponctuellement, dans les situations d'urgences une assistance alimentaire ou matérielle auprès des habitants en difficulté qui se manifestent ou qui sont signalés par les services sociaux (bons alimentaires, aides au paiement des cantines…)
Aussi, si vous avez plus de 65 ans, ou que vous êtes isolé(e)s, n'hésitez pas prendre contact avec le secrétariat de mairie (04 94 72 80 45) ou Chrystel Nardella (06 82 03 07 22) pour une inscription sur le registre dédié au plan canicule et autres plans d'actions.

Le Comité des Fêtes de Saint Martin de Pallières, une équipe au grand coeur

Que le soleil soit au zénith ou qu'il neige, le Comité des Fêtes de Saint Martin de Pallières s'active toute l'année pour offrir au villageois des occasions de se retrouver. Soutenus par leur Présidente Chrystel Nardella, les bénévoles de l'association donnent sans compter. Partageant généreusement leurs savoirs-faire et leurs ressources, ils mettent tout en oeuvre pour que la fête soit réussie !

RÉGINE HOUBEN DE BASTIANI, CONSEILLÈRE MUNICIPALE À SAINT MARTIN DE PALLIÈRES

Le Comité des Fêtes est l'association incontournable de Saint Martin de Pallières. Cette position privilégiée, elle la doit à ses quatorze bénévoles actifs et à ses onze bénévoles ponctuels, car ceux-ci s'attellent, de janvier à décembre, à nous rassembler pour préserver nos liens d'amitié et ainsi favoriser notre sentiment d'appartenance à une communauté chaleureuse.

Pour cela, ses bénévoles actifs : Chrystel Nardella, Régine Reymond, Evelyne et Pascal Kinziger, Joëlle Pasteur, Véronique et Gérard Soto, Virgile Soto, Régine et Patrick Houben, Vanessa Pinatel, Ludivine Guegan, Monique Nardella, et Murielle Barbuto, n'ont de cesse d'organiser des évènements attractifs, motivés par le désir de satisfaire le plus grand nombre de personnes. Dans cette démarche, les bénévoles du Comité des Fêtes sont soutenus par d'autres bénévoles qui s'investissent occasionnellement et viennent renforcer l'équipe en cas de besoin. Parmi eux, on compte Philippe Raynoird-Thall, Alizée Kinziger, Stéphane Pinatel, Sébastien Chamboeuf, Jérome Loubergue, Sylviane et Laurent Audiget ainsi que leurs adolescents Maude et Alisio, Antonin et Thomas Houben De Bastiani.

Le Comité de Fêtes, c'est quatorze bénévoles actifs et onze bénévoles ponctuels.

Evidemment, une telle attitude rayonne au-delà de notre village, et c'est ainsi que de nombreux voisins limitrophes nous rendent visite lors de nos manifestations. En été, bon nombre de touristes envient notre cadre de vie et découvrent avec bonheur le caractère accueillant des villageois, qui s'exprime à travers des moments typiquement provençaux comme la fête du village et ses concours de boules, la soirée pizza au château et l'aïoli au terrain de petanque.

Tout cela est rendu possible grâce à un travail invisible. Un travail qui nécessite une grande organisation : programmation des évènements, courses, devis...

Tout cela est rendu possible grâce à un travail invisible. Un travail qui nécessite une grande organisation : programmation des évènements, location de la salle, demandes de subvention, demandes de devis, courses, répartition des courses et gestion du stock, communication sur Facebook et sur les panneaux d'affichage, création d'affiches, prise des réservations, comptabilité, préparations culinaires, organisation des tables et mise en place sur site, rangement et nettoyage, montage et démontage du podium, recherche de lots pour les lotos, commande de cadeaux de Noël pour les enfants, décoration de la salle et du village…Heureusement, dans ces tâches innombrables, dignes d'une grande entreprise, les Saint Martinais sont nombreux à mettre la main à la pâte. C'est ainsi que l'on peut voir, en fin de loto ou de soirée, les participants ranger les tables et les chaises.

Les Saint Martinais sont nombreux à mettre la main à la pâte.

C'est ainsi que les enfants récoltent lors d'Halloween, une quantité de bonbons fabuleuse, témoignant du désir des Saint Martinais de faire plaisir aux plus jeunes du village. C'est ainsi également que la mairie, à l'aide des mains fortes de Nicolas, Sylvain et Damien, met à disposition sur site le matériel nécessaire aux évènements, que Geneviève rappelle et dresse les arrêtés nécessaires au cadre juridique des fêtes, et que Jacqueline Tolos-Dahi veille au respect des règles et au bon comportement des noceurs. C'est aussi le SIVOM qui met gratuitement la salle polyvalente à disposition du Comités des Fêtes, ce sont les membres de la famille de Boisgelin et notamment Bruno, qui nous accordent leur confiance en accueillant la soirée pizza dans la magnifique cour du château, et c'est également Bernard de Boisgelin qui prête sans hésiter le merveilleux Logis, repli indispensable en cas d'intempéries.

Il est probable que notre attachement aux autres et notre envie de partager de bons moments font de Saint Martin de Pallières, un village où il fait bon vivre.

Ce qui ressort de cette liste bien incomplète, c'est que notre générosité collective est palpable et imprègne l'atmosphère de notre village. Il est probable que notre attachement aux autres et notre envie de partager de bons moments font de Saint Martin de Pallières, un village où il fait bon vivre.

COMITE DES FETES DE SAINT MARTIN DE PALLIERES
Facebook / Comité des Fêtes Saint Martin de Pallières
06 82 03 07 22 / comfetstmartin@orange.fr

Saint Martin de Pallières en été, The Place to Be !

Cet été, les acteurs culturels et les associations de Saint Martin de Pallières se sont mis en quatre pour offrir une kyrielle de manifestations à un public toujours plus nombreux. La qualité des programmes et l'organisation concertée de nos acteurs locaux, font rayonner notre village bien au-delà de notre territoire.

Saint Martin de Pallières, un village haut en couleur au coeur du Var

RÉGINE HOUBEN DE BASTIANI, CONSEILLÈRE MUNICIPALE À SAINT MARTIN DE PALLIÈRES

Avec l'hiver à notre porte, les jours raccourcissent. Emmitouflé dans notre gros pull en laine et confortablement installé au coin du feu, on en oublierait presque la langueur de l'été avec ses journées chaudes et interminables. Pourtant, il y a quelques mois encore, dans le village de Saint Martin de Pallières résonnait une musique qui, de concert avec le chant des cigales, faisait vibrer l'air parfumé de nos soirées. À croire que dès le crépuscule, au-delà des 22 degrés, les Saint Martinais ont l'âme mélomane !

Car, il y en a eu des concerts cet été à Saint Martin, il y en a eu plus de trente !

Car, il y en a eu des concerts cet été à Saint Martin de Palières, il y en a eu plus de trente ! Entre le prestigieux festival de musique classique « Les concerts en voûte » organisé par Diane et Michel de Boisgelin dans la Cathédrale Souterraine, la programmation hétéroclite et swinguante de Luisa et Camille occasionnellement accompagnées des « Producteurs des Pallières » ou par le « Bistrot de Pays », les sessions sensitives d'Hortense de Lagarde au Château, l'émouvant concert de musique provençale à l'église, la chevauchée fantastique de Line Coutry Dancers, les karaokés populaires du snack « Au petit pont » et l'épatant quintette de jazz importé par l'association « Pour une poignée de raisins », les auditeurs ont accouru pour avoir le privilège d'entendre des musiques en tous genres sous un ciel bien plus étoilé que nulle part ailleurs.

Oui, c'est sur « les Aires », cette belle prairie, aire de battage de nos aïeux, que les étoiles s'expriment le mieux du monde. Ainsi, début juillet, grâce aux téléscopes de l'Association Astronomie en Provence, nous avons vu plus loin à travers l'espace et à travers le temps. En apesanteur, nous avons presque touché du doigt quelques planètes lointaines, nébuleuses et autres galaxies.

C'est donc le coeur léger, que nous avons eu le grand plaisir de nous retrouver, autour des apéros, des repas et des évènements organisés par le Comité des Fêtes, de la paella préparée par l'association Les Pacoulins off Road, ou à la Ferme des Jovents pour participer à un escape game tout en mangeant une délicieuse glace.

Cependant, notre culture festive, mêlée de musique, de science et de gastronomie tend également vers d'autres sphères. C'est pourquoi bon nombre d'artistes circassiens et comédiens ont foulé ponctuellement les planches de notre village ; celles-ci s'étendent du Cercle du Progrès au Château en passant par le théâtre de verdure. Ainsi, à l'heure où certains ont frôlé notre sol pour y imprimer nos émotions, d'autres l'ont heurté des pieds pour y propager le son cadencé de musiques entraînantes. D'autres encore, tapaient le carton sur les tables du bistrot alors que des groupes de touristes, marchaient d'un pas soutenu dans nos rues tout en suivant leur guide.

Inévitablement, ces pulsations ont résonné en profondeur. Leurs ondes excentriques se sont propagées si loin, que Saint Martin de Palières a attiré une foule de badauds venue épouser son rythme endiablé. Cela les a mené là où l'acoustique souterraine et les pierres racontent le mieux l'histoire de notre village. C'est ainsi que lors des Journées Européennes du Patrimoine, solstice de notre agenda estival, notre citerne-cathédrale et notre château ont accueilli plus de 1500 visiteurs. Ceux-ci, couplés au décompte des visiteurs de la saison représentent pas moins de 6300 touristes.

1500 visites lors des Journée Européennes du Patrimoine. Le décompte des visiteurs de la saison représente pas moins de 6300 touristes.

Bref, une programmation ébouriffante concrétisée par un petit objet pop et fluo, le bien nommé MEMO / l'agenda festif et culturel de Saint Martin de Pallières. Celui-ci, qui depuis deux ans est édité et distribué par notre mairie, reprend l'ensemble des quarante-deux évènements d'un été qui cette année, s'étendait du 30 avril au 29 octobre. Mais ce que MEMO souligne incontestablement, c'est l'énergie débordante des acteurs locaux qui déploient leurs savoirs-faire et leur culture pour nous offrir des moments intenses. Leur volonté et leurs convictions solides se répercutant sur l'économie et la vie sociale de notre commune, l'aura de celle-ci se transforme peu à peu. On peut maintenant entendre chez nous « Saint Martin de Pallières, The Place to Be ! » Vivement l'été prochain !

La CCPV, la police municipale, les listes électorales et le recensement Tout le monde en parle !

Depuis 2022, la CCPV alloue des aides financières pour améliorer l'habitat sur notre territoire et rendre nos villages encore plus plaisants. Les voitures dans la cible du vendalisme à Saint Martin de Pallières. Les inscriptions sur les listes élèctorales. Le recensement obligatoire dès 16 ans. Voici quelques informations importantes concernant notre village.

Propriétaires, des aides pour améliorer vos logements

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PROVENCE VERDON

La Communauté de Communes Provence Verdon met en place un programme pour financer les travaux d'amélioration de l'habitat sur votre territoire.
Ce programme a démarré en décembre 2022 et se poursuit jusqu'en décembre 2025.
Les aides financières concernent aussi bien les travaux de ravalement des façades que des travaux à l'intérieur des logements de plus de 15 ans que vous occupez ou que vous louez.

Travaux d'économie d'énergie, maintien à domicile, ravalement des façades... Renseignez-vous !

N'hésitez pas à contacter le 04 94 22 65 85, pour connaitre les aides que vous pouvez obtenir pour vos travaux. Une équipe est à votre disposition gratuitement pour vous accompagner dans vos démarches.
Selon les travaux, vous pouvez obtenir des aides dans une fourchette allant de 20% jusqu'à 90% !
Quels Travaux ? Economie d'énergie (isolation par l'extérieur, chauffage…), maintien à domicile, ravalement des façades !

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PROVENCE VERDON
Avenue de la Foux
83560 Varages
04 94 77 18 53
www.provenceverdon.fr

Attentifs ensemble aux actes malveillants dans notre village

RÉGINE HOUBEN DE BASTIANI, CONSEILLÈRE MUNICIPALE À SAINT MARTIN DE PALLIÈRES

Depuis quelques temps, des actes malveillants surviennent sur notre commune. Des petits méfaits comme des pneus de vélo lacérés, le siphonnage de réservoirs, des carrosserie rayées, des objet volés dans les voitures, des pneus crevés, des pièces arrachées aux voitures… Ceci mine profondément le moral des personnes concernées. Evidemment, ces actes ont fait l'objet d'une déclaration à la gendarmerie. Cependant, afin que ces actes inciviques ne perdurent et que nous puissions retrouver notre tranquillité, n'hésitez pas à reporter chaque méfait, que vous soyez victime ou témoin, à notre agent de police municipale, elle pourra ainsi vous orienter et travailler de concert avec la gendarmerie. Ensemble, nous pouvons aider à stopper ces agissements.

JACQUELINE TOLOS-DAHI
06 56 77 28 13
GENDARMERIE DE RIANS
22 chemin de Saint-Marc
83560 Rians
04 94 80 30 34

Les formalités à suivre pour être inscrit sur les listes électorales lors des Élections Européennes 2024

GENEVIÈVE DAUPHIN
SECRÉTAIRE DE MAIRIE

Quand ?
Les prochaines élections européennes auront lieu en Juin 2024. Les électeurs seront appelés aux urnes le dimanche 9 juin 2024 pour élire 81 eurodéputés. Les députés européens sont élus au suffrage universel direct depuis 1979.

Qui vote ?
Les citoyens français, âgés d'au moins 18 ans la veille du jour de scrutin, domiciliés dans la commune où ils souhaitent voter et inscrits sur les listes électorales.
Les ressortissants communautaires ayant le droit de vote dans leur État d'origine, domiciliés dans la commune où ils souhaitent voter, et inscrits sur les listes électorales complémentaires.

Où ?
Salle polyvalente de l'école des Pallières

Si vous êtes deja inscrit sur la liste électorale de Saint Martin de Pallieres, il n'y a rien à faire. La carte d'électeur distribuée en 2022 est toujours valable.

Si vous n'êtes pas inscrit, vous pouvez retirer le cerfa d'inscription auprès du secrétariat de mairie et le retourner complété, avec les pièces justificatives demandées ou vous pouvez vous inscrire en ligne sur https://www.service-public.fr

À noter : les jeunes gens et les jeunes filles qui se sont faits recensés dans la commune à l'âge de 16 ans, sont inscrits d'office sur les listes électorales lorsqu'ils atteignent l'âge de 18 ans.

S'il y a une erreur sur votre carte d'electeur ?

Erreur d'etat civil : Demandes de rectification de l'état civil retenu par le répertoire électoral unique (extraits de l'instruction relative à la tenue des listes électorales et des listes complémentaires du 21 novembre 2018)
Pour toute demande de rectification des informations d'état civil contenues dans le Répertoire Electoral Unique, l'électeur concerné doit solliciter la rectification de ces données directement dans le répertoire national d'identification des personnes physiques (RNIPP) tenu par l'INSEE. Conformément aux dispositions du décret n°82-103 du 22 janvier 1982 modifié relatif au RNIPP, la demande doit être transmise par l'électeur à la direction régionale de l'INSEE pour les personnes résidant en métropole.
(Pour notre région : INSEE PACA 17 Rue Menpenti 13387 Marseille Cédex 10). La demande doit être accompagnée de l'acte de naissance de l'électeur concerné ou d'une copie de sa pièce d'identité mentionnant la rectification envisagée. Cette rectification peut être demandée à tout moment).

Erreur d'adresse : Elle peut être faite auprès du secrétariat de mairie de Saint Martin de Pallières par mel : mairie-stmartindepallieres@orange.fr ou par courrier postal : Mairie de St Martin de Pallières – 1 Place de la mairie – Hôtel de Ville – 83560 St Martin de Pallières en joignant un justificatif d'adresse.

Quand s'inscrire ?
Il est possible de s'inscrire et voter la même année.
Attention toutefois : il est nécessaire de s'inscrire au plus tard le 6ème vendredi qui précède le 1er tour. Ce délai est reporté au 10ème jour avant le 1er tour si vous êtes dans une situation particulière (jeune sans recensement citoyen, déménagement, acquisition de la nationalité française, droit de vote recouvré)

Quel est le rôle de la commission de contrôle des listes électorales ?
Dans chaque commune, une commission de contrôle statue sur les recours administratifs préalables et s'assure de la régularité de la liste électorale.
A cette fin, elle a accès à la liste des électeurs inscrits dans la commune ; elle peut également procéder à l'inscription ou à la radiation d'un électeur omis ou indûment inscrit.

Pour toute autre question relative à la carte d'électeur ou les listes électorales, vous pouvez contacter le secrétariat de mairie au 04 94 72 80 45 ou mairie-stmartindepallieres@orange.fr ou vous présenter aux heures d'ouverture du secrétariat.

Le recensement citoyen, c'est dès l'age de 16 ans !

GENEVIÈVE DAUPHIN
SECRÉTAIRE DE MAIRIE

N'attendez pas que votre Collège, Lycée, Moniteur d'auto-école vous réclame votre attestation de recensement citoyen !
Si vous êtes né Français : vous devez faire votre recensement citoyen à partir de votre 16eme anniversaire. Vous devez le faire dans les 3 mois qui suivent. Vous avez jusqu'à la fin du 3eme mois pour le faire.
Exemple : si votre anniversaire est le 20 janvier 2024, vous devez faire votre recensement entre le 20 janvier et le 30 avril 2024.
Si vous êtes devenu Français entre 16 et 25 ans, vous devez vous faire recenser dans le mois qui suit l'obtention de la nationalité française.
Exemple : si vous obtenez la nationalité française le 20 janvier 2024, vous devez faire votre recensement citoyen entre le 20 janvier 2024 et le 20 février 2024.
Nota : si vous n'avez pas fait votre recensement citoyen dans les délais prescrits, vous pouvez régulariser votre situation jusqu'à l'âge de 25 ans. La démarche reste la même.
La démarche se fait auprès du secrétariat de mairie de votre domicile.

Nos joies, nos peines

Ils et elles nous ont quitté au 18 novembre 2023 :
2022 : Paulette Négro née Pourrière
Danielle Pandolfi
Renée de Matteis née Irroy
2023 : Mila Gylling née Barbic
Jean-luc Reymond
France Barthelemy née Laugier
Charles Mechetti
Jeanne Reynier née Troubat
Marie Bry née Gaudissard
Claude Diradourian
Ils et elles se sont mariés :
2022 : Susan de BOISGELIN et Benoit MERMIN
Cécile MAZARS et Bruno PICORON
Adeline JOURNET et Vincent ANDRADE
2023 : Laure de BOISGELIN et Benoît LAPORTE-MANY
Ils et elles sont nés :
2022 : Rose GRIVEAU
Eliott MALOYAN
2023 : Ambre LLONGARRIU
Barnabé de BOISGELIN

Merci André

BERNARD DE BOISGELIN
MAIRE DE SAINT MARTIN DE PALLIÈRES

C'est aux premiers jours de l'été, qu'André Dauphin, Président du Comité Communal Feux de Forêts de Varages nous a quitté brutalement.
À la suite de l'extinction du CCFF de Saint Martin de Pallières, André, à ma demande, avait sans hésitation accepter d'élargir son champ d'action et son engagement à notre commune. Ainsi, depuis de longues années, il assurait avec son équipe notre sécurité et la surveillance estivale de notre massif forestier.
Il était un connaisseur expérimenté, reconnu et sans faille de nos collines, de nos plateaux et de la nature en général.
Mais, surtout, André était un homme généreux, au service des autres, toujours prêt à répondre à une sollicitation et à donner de sa personne pour le bien commun.
Il avait en plus un sens inné de la bienveillance et de l'amitié. Je peux en témoigner.
Merci André, Saint Martin de Pallières reconnaissant.

Infos utiles / Mairie

Vous pouvez télécharger l'appli "my predict" afin de recevoir en temps réel les informations sur les risques directement sur votre téléphone portable.

Avec Panneau Pocket, recevez les informations sur la commune (coupure d'eau, festivités communales...) et intercommunale (permanences diverses) au jour le jour sur votre téléphone.

Panneau Pocket

Coordonnées Mairie
04 94 72 80 45
mairie-stmartindepallieres@orange.fr
Hôtel de Ville
1 place de la Mairie
83560 Saint-Martin de Pallières
https://mairie-stmartindepallieres.fr/

Éditeur de la publication : Mairie de Saint Martin de Pallières
Directeur de publication : Bernard de Boisgelin
Mise en page et conception graphique Régine Houben DB
Articles : B. de Boisgelin - G. Dauphin - Q. Ripoll Petiot - CCPV - R. Houben De Bastiani
Crédit photos : Site officiel du Gouvernement - CCPV - M. Rahubovskiy - T. Miroshnichenko - Site officiel du Parlement Européen - Nita - R. Houben De Bastiani

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT RECENSER. ET TOI ???

www.defense.gouv.fr

Rubrique "Jeunes et JAPD"

DIRECTION DU SERVICE NATIONAL

SGA
Secrétariat général pour l'administration